



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 2.3

Numéro de la demande : 2022-5989
Demande : Modification de la préparation commerciale (propriétés chimiques du produit) – Identité des produits de formulation
Produit : Bioprotec ECO
Numéro d'homologation : 27251
Principe actif (p.a.) : *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*, souche EVB113-19
Numéro de document de l'ARLA : 3468388

But de la demande

Cette demande visait à homologuer un nouveau site de formulation et une nouvelle formulation pour Bioprotec ECO, une préparation commerciale à usage domestique homologuée pour la suppression des chenilles sur les cultures de jardin et de serre figurant sur l'étiquette.

Caractérisation et évaluation du produit

Les données et renseignements, y compris les données regroupées relatives à l'activité des ingrédients et à l'analyse de la contamination microbienne, soumis par le demandeur à l'appui de l'enregistrement d'un nouveau site de formulation et d'une nouvelle formulation ont été jugés acceptables.

Évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Les données et les renseignements soumis par le demandeur à l'appui de l'homologation du nouveau site de formulation et de la nouvelle formulation ont été jugés acceptables. La nouvelle formulation est considérée comme équivalente d'un point de vue toxicologique à la formulation actuellement homologuée du Bioprotec ECO.

Aucune évaluation de l'exposition professionnelle ni aucune évaluation du risque alimentaire n'était requise aux fins de la présente demande.

Évaluation de la valeur

Aucune évaluation de la valeur n'était requise aux fins de la présente demande.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé son évaluation des renseignements fournis et les a jugés acceptables pour justifier l'homologation d'un nouveau site de formulation et de la nouvelle formulation du Bioprotec ECO.

Références

Numéro de document de l'ARLA	référence
3405950	2022, Product Characterization and Analysis / Product Analysis Test Guidelines, DACO: M2.8 CBI
3405951	2022, Product Characterization and Analysis / Product Analysis Test Guidelines, DACO: M2.8 CBI
3405952	2022, Product Characterization and Analysis / Product Analysis Test Guidelines, DACO: M2.8 CBI
3405953	2022, Potency Estimation and Product Guarantee, DACO: M2.9.2 CBI
3405954	2022, Unintentional Ingredients, DACO: M2.9.3 CBI
3405955	2022, Active Ingredient or MCPA, DACO: M2.10.1 CBI
3405956	2022, Microbial Contaminants, DACO: M2.10.2 CBI
3405957	2022, Other Unintentional Ingredients, DACO: M2.10.3 CBI

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2023

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9